

*L'an deux mille treize, le six septembre, à dix-neuf heures quarante sept, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Roland FILZ, Maire.*

*Nombre de conseillers municipaux en exercice : 8*

*Date de convocation du Conseil Municipal : 27 août 2013*

*Présents : Mmes D. Guion, L. Abisset et MM. H. Doucet-Bon, R. Filz, R. Peyrard et C. Ripert.*

*Absents excusés : P. Marchal procuration à C. Ripert et L. Pascale procuration à R. Peyrard*

*Monsieur Renaud Peyrard est nommé secrétaire de séance.*

*Le compte-rendu du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité.*

### **DEMANDE DE SUBVENTION / TRAVAUX EN-COURS**

- **Panneaux signalétiques** au niveau du camping de la Sye pour 1 729,13 euros ttc
- **Façade de la mairie** : le devis de l'entreprise Lebrat s'élève à 19 353 euros ttc. Monsieur Glorion, copropriétaire, ne souhaite pas engager ces travaux pour l'instant. Le conseil décide de reporter ces travaux à septembre 2014.
- **Traverse de l'Escoulin** : le maître d'œuvre présente un devis deux fois plus élevé que celui effectué par la DDT (d'environ 42 000 euros à 80 000 euros). Le Maire rappelle que ce dossier cours depuis avril 2009. Cette nouvelle donne financière remet le projet en cause. La commune a déjà acquis un terrain en vue de la sécurisation de la traversée du hameau.  
Les conseillers décident de réduire l'ampleur des travaux : mise en place de panneaux indicateurs de vitesse et surélévation modérée des entrées du village ainsi qu'un signalétique permettant la circulation des piétons côté maison.
- **Adressage postal** : une vingtaine de panneaux numérotés sont à refaire car la numérotation a été faite à partir du cadastre. L'entreprise prend en charge la moitié du coût, l'autre restant à la commune. Lors d'un prochain contrat, l'insertion d'une clause spécifiant que les erreurs sont à la charge entière de l'entreprise sera proposée.
- **Cimetières** : l'entreprise Liotard a refait les allées. A Eygluy, le bout de l'allée est à prolonger.
- **Station UV de l'Escoulin** : l'alarme est en-cours de programmation.
- **Renforcement électrique du Bruchet** : les travaux qui seront effectués par le SDED sont en attente.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

Révision des listes électorales : les habitants peuvent venir s'inscrire jusqu'au 31 décembre 2013.

Marjorie Maubant et Stéphane Pouillot ont alerté la commune de la vitesse des automobilistes passants à proximité de leur maison. Ils souhaiteraient que la commune cède cette voie communale. Les conseillers s'accordent à l'unanimité sur ce projet de cession et d'aménagement du croisement à long terme ainsi que sur l'acquisition de bandes de ralentissement amovibles à court terme.

Urbanisme : M. Camillieri a déposé une déclaration préalable pour surélever son atelier. Le conseil émet un avis favorable à condition que la hauteur soit réduite de façon à respecter la vue depuis la fenêtre de la maison de derrière et que la couverture soit en tuile.

Il est rappelé que les travaux créant de 5 à 20 m<sup>2</sup> sont soumis à déclaration préalable et que ceux créant plus de 20m<sup>2</sup> de surface ou changeant une destination sont soumis à permis de construire.

Défibrillateurs : la commune va se renseigner sur l'acquisition de deux défibrillateurs externes.

La secrétaire titulaire part le 7 novembre en congés maternité. Une personne a présenté sa candidature. Le Maire est chargé de la recontacter.

Christophe Ripert demande si le maire peut consulter les archives sur la famille PLUVINEL pour avoir des informations sur l'histoire d'Eygluy-Escoulin.

Il expose aussi la demande des habitants d'Eygluy de bénéficier du même traitement d'eau que l'Escoulin. Le maire explique que ce système de traitement de l'eau par ultra violet a été installé début 1998.

Pâturage à l'Escoulin : seule la pâture ponctuelle est autorisée dans le périmètre rapproché de l'Escoulin.

Élections municipales : Renaud Peyrard détaille le nouveau mode de scrutin.

Le Bec Pointu fera son assemblée générale à l'Escoulin le 11 octobre à 20h30.

Une collecte de sang est organisée à Beaufort sur Gervanne le vendredi 20 septembre à la salle communale de 16 h à 19h.

L'actuel préfet de la Drôme, Monsieur Pierre-André Durand, partira pour la préfecture des Pyrénées Atlantiques très prochainement.

Le prochain Conseil Municipal se déroulera le vendredi 8 novembre à 19h30.

La séance est levée à 22h13.

Le Maire, Roland Filz